



SEGUIMENTU DI E MUZIONE DI L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ
 SUIVI DES MOTIONS DE L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ
 ANNU 2020 / ANNEE 2020

19 muzione

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Motion (numéro, date, liens hypertexte)	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
IMPIEGU – INSERZIONE PROFESSIONALE / EMPLOI – INSERTION PROFESSIONNELLE				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>6 FERRAGHJU DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2 /20 dipusata da Alexandra</u> <u>BISCHOF</u></p>	<p>Politique d'accompagnement et d'insertion professionnelle</p>		<p><i>Risposta da Pierre SAVELLI, u 6 di</i> <i>frivaghju di u 2020</i></p>	
PATRIMONIU / PATRIMOINE				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>8 D'OTTOBRE DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/29 dipusata da Ella FILIPPI</u></p>	<p>Inventaire et constat de l'état des oeuvres d'art en possession de la Collectivité de Corse</p>	<p><u>Josephha GIACOMETTI-PIREDDA,</u> <u>Conseillère exécutive</u> <u>Copie : L.PEKLE, DGA</u></p>		
CULTURA / CULTURE				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>8 D'OTTOBRE DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/034 dipusata da u gruppu</u> <u>Ghjuventù Paolina</u></p>	<p>Création d'un musée des arts insulaires en Corse</p>	<p><u>Josephha GIACOMETTI-PIREDDA,</u> <u>Conseillère exécutive</u> <u>Copie : L.PEKLE, DGA</u></p>		

<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>8 D'OTTOBRE DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/27 dipusata da Jean-Alain</u> <u>TARELLI</u></p>	<p>Scrizzione di e radiche cristiane di a Corsica à a Cullettività di Corsica</p>			
SALUTE / SANTE				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>8 D'UTTROVI DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/28 dipusata da Alexandra</u> <u>BISCHOF</u></p>	<p>Politique de lutte contre les stupéfants</p>	<p>Bianca FAZI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Lauda GUIDICELLI - Conseillères exécutives Copie : JF CUBELLS, L. PEKLE, MP SIMONI-FAZI - DGA</p>		
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>6 DI FRIVAGHJU DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/22 dipusata da Pierre- Joseph</u> <u>PAGANELLI</u></p>	<p>SOUTIEN AU PERSONNEL DU CENTRE HOSPITALIER DE SARTÈ</p>			
LINGUA CORSA / LANGUE CORSE				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>8 D'OTTOBRE DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/30 dipusata da Maeva</u> <u>OTTAVY</u></p>	<p>Prise de postes bilingues au sein des écoles de Corse</p>	<p>Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Saveriu LUCIANI - Conseillers exécutifs Copie : JF CUBELLS, DGA, Julie BENETTI, Rectrice de Corse</p>		
AMBIENTE / ENVIRONNEMENT				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>8 D'OTTOBRE DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M8/31 dipusata da u gruppu</u> <u>Ghjuventù Paolina</u></p>	<p>Rejets des fumées polluantes des navires dans les infrastructures portuaires corses</p>	<p>Jean BIANCUCCI, Président AUE Copie : Vanina BORROMEI- Présidente OTC, Jean-François SANTONI - Directeur OTC François SARGENTINI - Président OEC, Jean-Michel PALAZZI - Directeur OEC Michel GAUDEAU-PACINI, DGA</p>		
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>6 DI FERRAGHJU DI U 2020 Motion</u> <u>2020/ M2 /23 dipusata da u gruppu</u> <u>Ghjuventù Paolina</u></p>	<p>Protection des Espaces Remarquables ou Caractéristiques littoraux</p>			

SUCIALE / SOCIAL

<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>Motion 2020/M2 /16 dipusata da u</u> <u>grupp u Custruimu l'Avvene</u></p>	<p>Précarité étudiante IFSI et INSPE</p>		<p>Risposta da Marc-Paul LUCIANI u 9 di marzu di u 2020</p>	
--	---	--	---	--

ACCONCIU DI U TERRITORIU / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>2 DI LUDDU DI U 2020 Motion</u> <u>n°2019/M2/23 dipusata da Florian</u> <u>DELLA TOMASINA</u></p>	<p>Création d'une liaison ferroviaire BASTIA-BUNIFAZIU</p>			
--	---	--	--	--

EDUCAZIONE, INSIGNAMENTU SUPERIORE, RICERCA, FURMAZIONE PRUFESSIUNALE - EDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE, FORMATION PROFESSIONNELLE

<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 6 DI</u> <u>FARRAGHJU DI U 2020 Motion 2020/</u> <u>M2 /18 dipusata da Pascal ZAGNOLI</u></p>	<p>Réorganisation du réseau CANOPE</p>			<p>Sujet repris dans une motion AC (n°2020/01/11)</p>
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>U 2 DI LUDDU DI U 2020 Motion</u> <u>n°2020/M2/24 dipusata da Jean-Alain</u> <u>TARELLI</u></p>	<p>Possibilité d'accès au CDI pour les assitants d'éducation (AED) en collège et lycée</p>			
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>2 DI LUDDU DI U 2020 Motion</u> <u>n°2019/M2/26 dipusata da Pierre-</u> <u>Joseph PAGANELLI</u></p>	<p>Crise du logement à l'Université de Corse pour la rentrée 2020</p>			

<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>8 D'UTTOBRE DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/33 dipusata da u gruppu</u> <u>Ghjuventù Paolina</u></p>	<p>Instauration d'un cours d'éducation sociale dans les collèges et lycées</p>	<p>Josephia GIACOMETTI-PIREDDA, Conseillère exécutive Copie : DGS, JF CUBELLS - DGA</p>		
PRIGIUNERI - PRISONNIERS				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>6 DI FARRAGHJU DI U</u> <u>2020 Motion N° 2020/M2 /17 dipusata</u> <u>da Livio Leandri</u></p>	<p>Accessu à i pruduzzioni di Canope in i prighjò di Corsica</p>			
SVILUPPU ECUNOMICU - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>6 DI FERRAGHJU DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/19 dipusata da Michel</u> <u>PERETTI</u></p>	<p>Lancement d'une ambitieuse campagne d'information et de sensibilisation aux Pass Numériques</p>			
VIULENZE - VIOLENCES				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>U 2 DI LUDDU DI U 2020 Motion</u> <u>n°2020/M2/25 dipusata da u gruppu</u> <u>Custruimu l'Avvene</u></p>	<p>Réaction au mouveement #Iwas</p>			

SEGUIMENTU DI L'AVVISI DI U CUNSIGLIU ECONOMICU, SUCIALE, DI L'AMBIENTE E CULTURALE DU CORSICA
SUIVI DES AVIS DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL DE CORSE
ANNU 2020 / ANNEE 2020

INTITULATI /
INTITULES DES AVIS (liens
hypertextes)

DISPOSITIVI / DISPOSITIFS

IMPIEGU – INSERZIONE PROFESSIONALE / EMPLOI – INSERTION PROFESSIONNELLE

AVIS CESEC 2020-60
Relatif à la
Convention de financement de corse
active pour l'initiative (CAPI)
AVISU CESEC 2020-60 Rilativu à a
Cunvinzioni di finanziamentu di corsica
attiva pa l'illiziativa (CAPI)
03/11/2020 Adopté à l'unanimité

Le CESECC **souligne** que l'intérêt des actions mises en oeuvre dans le cadre de ce partenariat et leur impact sur l'emploi en Corse n'est plus à démontrer, et il émet un **avis favorable** au renouvellement du conventionnement avec
Corse Active Pour l'Initiative

PARIMONIU / PATRIMOINE

AVISU CESEC 2020-05 Rilativu à u
Quatru di pulitica generale di i siti
archeuloligichi è musei di Corsica
AVIS CESEC 2020-05
Relatif au cadre de politique générale
des sites archéologiques et musées de
Corse,
11 février 2020 Adopté à l'unanimité

Les membres du CESECC relèvent avec satisfaction que les actions d'études, de conservation et de valorisation d'un patrimoine aussi fragile que précieux, ne peuvent que recevoir des éloges unanimes.
En tenant compte des observations évoquées :
Le CESEC de Corse donne un avis favorable au rapport de Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse, relatif au « Quatru di pulitica generale di i siti archeuloligichi è musei di Corsica/Cadre de politique générale des sites archéologiques et musées de Corse ».

<p><u>PRUGETTU D' AVISU CESEC 2020-07 Rilativu à a creazione di e butteghe di i musei è siti archeologichi di a Cullettività di Corsica</u> <u>PROJET AVIS CESEC 2020-07</u> <u>Relatif à</u> <u>La création des boutiques des musées et sites archéologiques de la Collectivité de Corse,</u> <u>11 février 2020 Adopté à l'unanimité</u></p>	<p>Le CESECC émet un avis favorable quant au projet de création des boutiques des musées et sites archéologiques.</p>
--	---

CULTURA / CULTURE

<p><u>AVIS CESEC 2020-71</u> <u>Relatif à la</u> <u>Convention tripartite et quadriennale d'objectifs et de moyens entre la Collectivité de Corse, la Société Nationale de programme France Télévisions, et l'Etat relative au développement de la chaîne Via Stella pour la période du 1er janvier 2020 au décembre 2023</u> <u>15/12/2020 Adopté à l'unanimité</u> <u>Votants: 46</u></p>	<p>Le CESECC souhaite que l'axe relatif à la polynomie de la langue soit renforcé car il représente la variété de la population Le CESECC demande qu'une attention particulière soit portée à l'orthographe des sous-titres en langue corse. Le CESECC souhaite que la chaîne continue son travail sur la représentation de la « spalluzzera » dans ses programmes. Le CESECC émet un avis favorable au rapport relatif à la Convention tripartite et quadriennale d'objectifs et de moyens entre la Collectivité de Corse, la Société Nationale de programme France Télévisions, et l'Etat relative au développement de la chaîne Via Stella pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023. Le CESECC déplore qu'il n'existe aucun sous-titrage pour les malentendants, comme le prévoit la loi de 2005 sur le handicap, ce qui exclut, de fait, une partie d'auditeurs éventuels, notamment les plus âgés et préconise qu'un travail soit fait dans ce sens. Le CESECC suggère également, dans ce contexte, que la langue utilisée pour les sous-titrages soit identique à la langue parlée quand il s'agit de films en langue corse. Ce qui, concernant la langue corse, permettrait une valorisation de son statut.</p>
---	---

<p><u>AVIS CESEC 2020-72</u> <u>Relatif à</u> <u>Rapport relatif à la définition d'une stratégie de redéploiement de l'action de la collectivité de corse en matière de lecture publique dans les territoires ruraux pour la période 2020-2027 et dans le domaine du livre</u> <u>AVISU CESEC 2020-72</u> <u>Rilativu à u</u> <u>Raportu rilativu a a difinizioni di una strategia di ristrutturazioni di l'azzioni di a Cullittività di Corsica in quantu a a littura publica in i tarritorii campagnoli par l'anni 2020 a 2027 e in u duminiu di u libru</u> <u>15/12/2020 Adopté à l'unanimité</u> <u>Votants: 46</u></p>	<p>Le CESECC salue le travail ambitieux fait dans le cadre de cette stratégie de développement de la lecture publique. Le CESECC souhaite qu'une action telle que le « book crossing » soit mise en place comme une alternative intéressante pour pallier le manque de bibliothèques municipales dans le rural. Le CESECC émet un avis favorable au rapport relatif à la définition d'une stratégie de redéploiement de l'action de la collectivité de corse en matière de lecture publique dans les territoires ruraux pour la période 2020-2027 et dans le domaine du livre.</p>
---	---

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-73</u> <u>Relatif à</u> <u>L'aide financière au bénéfice de la</u> <u>commune de Bastia pour la réalisation</u> <u>d'une étude préparatoire à la candidature</u> <u>Bastia-Corsica au label 'Capitale</u> <u>européenne de la culture</u> 15/12/2020 Adopté à l'unanimité <u>Votants: 46</u></p>	<p>Le CESECC reconnait l'intérêt pour la Corse d'avoir une capitale européenne de la culture compte tenu du retentissement de ce type d'action et ce, dans de nombreux domaines.</p> <p>Le CESECC note que, compte tenu de ses nombreux atouts, Bastia est tout à fait indiquée pour cette candidature.</p> <p>Le CESECC attire l'attention sur le fait qu'il est important que ce projet soit saisi par l'ensemble des acteurs du territoire insulaire.</p> <p>Le CESECC souligne le fait que ce projet sera l'occasion de tisser ou renforcer des liens culturels tant européens que méditerranéens et régionaux.</p> <p>Le CESECC soutient ce projet et donne un avis favorable à ce rapport.</p>
<p><u>PRUGETTU D' AVISU CESEC 2020-</u> <u>06 Rilativu à l'operazione di</u> <u>prefigurazione di u Museu di i zitelli</u> <u>PROJET AVIS CESEC 2020-06</u> <u>Relatif au</u> <u>Musée des enfants - Opération de</u> <u>préfiguration,</u> 11 février 2020 Adopté l'unanimité</p>	<p>Le CESECC émet un avis favorable au rapport Operazione di prefigurazione di u Museu di i zitelli Musée des enfants - Opération de préfiguration.</p>

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-62</u> <u>Relatif à la</u> <u>Convention d'objectifs et de moyens</u> <u>2020 de la plateforme SVoD ALLINDI</u> <u>A VISU CESEC 2020-62 Rilativu à a</u> <u>CUNVENZIONE D'UGETTIVÌ</u> <u>DIMEZI 2020 DIA PIA TTAFORMA</u> <u>svod ALLINDI 03/11/2020 Adopté à</u> <u>l'unanimité</u></p>	<p>Le CESECC émet un avis favorable à l'application de la convention d'objectifs et de moyens 2020 de la plateforme SVoD Allindi. Le CESECC tient à ce qu'un éclairage particulier soit porté aux œuvres anciennes qui contiennent des témoignages musicaux porteurs de valeurs historiques, patrimoniales et poétiques, en langue corse.</p> <p>Le CESECC souhaite que les partenariats potentiels déclinés dans le projet de convention puissent aussi accueillir, comme cela est déjà amorcé, les associations établissant des liens avec l'audiovisuel</p>
---	---

<p><u>PRUGETTU D' AVISU CESEC 2020-</u> <u>10 Rilativu à a Strategia di u mecenatu,</u> <u>cartula etica è cunvenzione</u> <u>PROJET AVIS CESEC 2020-10</u> <u>Relatif à la</u> <u>Stratégie de mécénat, charte éthique et</u> <u>convention,</u> <u>11 février 2020 Adopté à l'unanimité</u> <u>des suffrages exprimés</u> <u>Votants : 47</u> <u>Abstention : 12</u> <u>Pour : 35</u></p>	<p>Le CESECC apprécie que la CdC différencie le mécénat du sponsoring de sorte que l'entreprise qui fait un don n'en retire aucune contrepartie autre que la satisfaction de participer à un projet d'intérêt patrimonial public et que pour se faire une clause de la charte d'éthique lui permette de refuser sans donner d'explication tout don émanant d'une entreprise qui par ses actions ne serait pas respectueuse du patrimoine culturel ou environnemental</p> <p>Le CESECC émet un avis favorable au rapport stratégie de mécénat, charte éthique et convention.</p>
---	---

LINGUA CORSA / LANGUE CORSE

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-44</u> <u>Relatif à la</u> <u>Modification du règlement Festa di a</u> <u>Lingua,</u> <u>A VISU CESEC 2020-44 Rilativu à A</u> <u>mudificazioni di u rigulamentufesta di a</u> <u>lingua</u> 03/11/2020 Adopté à l'unanimité;</p>	<p>Le CESECC accueille favorablement les propositions de modifications de l'article II du règlement des aides en faveur de la langue corse et de son annexe et salue le travail fait par nombre de structures, quelles qu'elles soient, en faveur du développement et la promotion de la langue corse.</p> <p>Le CESECC souhaite toutefois que les points 2 et 3 du rapport soient clarifiés. En effet, la différence entre « la création d'une aide correspondant à un projet culturel gratuit de dimension territoriale avec au moins 20 manifestations différentes, gratuites et le doter d'une aide maximum de 25.000 e » et la « modification de l'aide maximale octroyée pour un projet culturel gratuit de dimension territoriale, avec au moins 5 représentations gratuites, à 25.000 € au lieu des 30.000 € initialement prévus » est peu perceptible.</p> <p>Le CESECC attire l'attention sur l'ancienneté du règlement des aides en faveur de la lingua corsa en vigueur actuellement qui date de la configuration territoriale antérieure à la fusion des trois collectivités. C'est pourquoi, ses membres s'interrogent sur l'opportunité de rédiger une nouvelle version de ce règlement à l'instar des autres règlements des aides de la Collectivité de Corse.</p> <p>Le CESECC questionne enfin plus largement sur la possibilité, pour les associations corses du continent, compte tenu du fait qu'elles contribuent elles aussi au rayonnement, et au développement de la langue corse, de bénéficier des aides prévues par le règlement.</p>
<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-29</u> <u>Relatif à la Convention pluriannuelle</u> <u>d'objectifs et de moyens entre la CDC et</u> <u>la Radio France Bleu RCFM 2020-2022</u> <u>AVISU CESEC 2020-29 rilativu à a</u> <u>Cunvinzioni plurianninca d'ughjittivi è</u> <u>di mezi trà a CDC è Radio France Bleu</u> <u>RCFM 2020-2022</u> 28/07/2020 Adopté à l'unanimité;</p>	<p>Le CESEC émet un avis favorable à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens CDCRCFM 2020/2022</p> <p>Le CESECC constate que les engagements pris par la radio répondent pleinement aux attentes de la population et contribuent favorablement à son rayonnement. À l'instar de toutes les actions positives qui ont pu être développés par RCFM, le CESEC est attentif à toute évolution qui pourrait permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer des interventions régulières dans les écoles en établissant une convention avec le rectorat - diffuser des émissions à destination de la jeunesse et animées par elle - promouvoir les "perspectives professionnelles" offertes par la langue corse - varier l'offre de diffusion notamment dans la programmation musicale car il est constaté une inégalité dans la promotion des artistes - veiller au respect de la polynomie de notre langue en assurant la présence de plusieurs régiolectes, évitant par là même une homogénéisation du « parler radiophonique » et une normalisation arbitraire — poursuivre l'effort déjà entrepris "Mediterradio " avec RAI SICILE, RAI Sardegna, pour inscrire notre langue dans un système de "plurilinguisme" dans un cadre d'échanges radiodiffusés dans le bassin méditerranéen — constituer un fonds documentaire sonore à partir des enregistrements réalisés. <p>Il serait en outre utile d'initier une grande enquête publique de satisfaction media/langue corse.</p>

<p><u>AVIS CESEC 2020-79</u> <u>Relatif au</u> <u>Soutien financier 2020 aux médias</u> <u>insulaires Canal Sud Corsica, Télé</u> <u>Paese, Radio</u> <u>Frequenza Nostra et Corsica News</u> <u>AVISU CESEC 2020-79</u> <u>Rilativu à u</u> <u>Pianu Média & Lingua Corsa :</u> <u>Sustegnufinanziariu 2020 à i media</u> <u>isulani Canal Sud Corsica, Télépaese,</u> <u>Radio Frequenza Nostra è Corsica</u> <u>News 21/12/2020</u> <u>Adopté à l'unanimité des suffrages</u> <u>exprimés</u> <u>Votants 43 Contre : 0</u> <u>Abstention : 1</u> <u>Pour : 42</u></p>	<p>Le CESECC demande à disposer des bilans des organismes bénéficiaires de subventions de manière à éclairer ses débats et prises de position. Le CESECC souhaite que les médias locaux continuent leur travail de représentation de la « spalluzzera » dans leurs programmes. Le CESECC suggère que le domaine de la langue corse soit intégré à la convention et ne soit donc plus l'objet d'avenants. Le CESECC encourage les initiatives d'ouverture de l'espace linguistique vers le monde italo-roman. Le CESECC émet un avis favorable à ce rapport</p>
<p><u>AVIS CESEC 2020-80</u> <u>Relatif aux</u> <u>Avenants nu aux conventions conclues</u> <u>entre l'Académie de Corse, GIPACOR et</u> <u>la CDC relatives à la mise en œuvre du</u> <u>grand plan de formation des enseignants</u> <u>du</u> <u>1er degré pour l'enseignement en langue</u> <u>corse de janvier à juin 2021 dans le</u> <u>cadre du dans le cadre du CPER</u> <u>21/12/2020 Adopté à l'unanimité</u> <u>Votants 43</u></p>	<p>Le CESECC estime qu'il est nécessaire de disposer du bilan précis et à jour de la mise en œuvre de ce plan de formation avec, notamment, le nombre d'habilités qui sont effectivement en classe bilingue. Le CESECC s'inquiète du statut professionnel précaire des personnels remplaçants des enseignants bilingues en formation. Le CESECC s'interroge sur l'employabilité des contractuels durant la crise sanitaire afin d'éviter le risque qu'ils soient détournés de leurs mission première. Le CESECC souhaite, par ailleurs, que la CdC porte une attention particulière à la condition des intervenants en langue corse afin d'élargir leur champ d'action et d'améliorer leur statut. Le CESECC suggère de remettre en place, dans le cadre de ce plan, des formations à l'enseignement immersif Le CESECC attire l'attention sur le fait que ce Grand Plan De Formation ne doit pas se substituer au Plan Unique de Formation, lequel doit assurer sa part de formation continue également dans le domaine de la langue corse, comme prendre en charge la formation statutaire des nouveaux habilités. Le CESECC demande qu'un plan de formation identique soit mis en place pour l'enseignement du second degrés; Le CESECC, conscient de l'impact positif de ce plan sur l'enseignement de la langue corse, émet un avis favorable à ce rapport.</p>
<p>AMBIENTE / ENVIRONNEMENT</p>	

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-70</u> <u>Relatif à</u> <u>Plan territorial de prévention et de</u> <u>gestion des déchets et de l'économie</u> <u>circulaire</u> <u>AVISU CESEC 2020-70 rilativu à u</u> <u>Pianu tarritoriali di riduzzioni è di</u> <u>gistioni di i scarti è di l'icunumia</u> <u>circulari</u></p> <p>15/12/2020 Adopté à la majorité des suffrages exprimés Votants : 48 Pour : 26 Contre : 13 Abstention : 9</p>	<p>Le CESECC prend acte qu'une version aboutie et définitive du PTPGD lui sera présentée, pour avis, au terme des procédures administratives, notamment la phase de consultation règlementaire et l'enquête publique. Le CESEC émet un avis favorable à la poursuite de la procédure visant à l'approbation définitive du PTPGD. Enfin, le CESECC rappelle qu'une autosaisine sur les déchets est en cours en son sein, et que son résultat, dans le timing adéquat, sera de nature à éclairer à la fois la position du CESECC et les pistes de solutions stratégiques et techniques qui pourraient être proposées.</p>
<p><u>PRUGETTU D' AVISU CESEC 2020-</u> <u>11 Raportu 2019 Rilativu à u di</u> <u>Sviluppu à Longu Andà</u> <u>PROJET AVIS CESEC 2020-11</u> <u>Relatif au</u> <u>Rapport 2019 sur le Développement</u> <u>durable,</u></p> <p>11 février 2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>le CESECC retient comme un axe fort de progrès la volonté affichée d'intégrer les cibles ODD de l'agenda 2030 voté en septembre 2015 par les 193 états membres de l'ONU, qui seront identifiées clairement dans les politiques publiques, ainsi que la volonté politique de la Collectivité de Corse de doter la Corse d'un développement durable spécifique à son territoire, qui serait d'autant plus efficace qu'il aura été construit conjointement par ses élus et sa population</p>

<p><u>PRUGETTU D' AVISU CESEC</u> <u>Rilativu à e 2020-16 Mudaltà di</u> <u>sfruttera di i legni isciuti da i furesti</u> <u>tarriturali</u> <u>PROJET AVIS CESEC 2020-16</u> <u>Relatif aux</u> <u>Modalités d'exploitation des bois issus</u> <u>des forêts territoriales,</u> 11 février 2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Le CESECC émet un avis favorable sur le rapport relatif aux modalités d'exploitation des bois issus des forêts territoriales.</p> <p>Toutefois, le CESECC émet ses plus vives réserves quant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'absence de concertation avec les communes forestières de Corse, propriétaires de 100000 ha de forêts publics, représentant, en superficie, le double des forêts territoriales (50000 ha) ; - L'absence d'avis technico-économique émanant de l'ONF, maître d'oeuvre des forêts publics de Corse, organisme en charge de leur aménagement et de la commercialisation du bois pour le compte des Collectivités.
--	--

<p><u>AVIS CESEC 2020-25</u> <u>Relatif aux processus de création d'une</u> <u>réserve naturelle de Corse sur la façade</u> <u>maritime nord occidentale</u> <u>// Rilativu à u prucedimentupè a</u> <u>creazione di una riserva naturale di a</u> <u>Corsica nantu à afacciata marittima à</u> <u>Nordu Punenti 28/07/2020</u> Adopté à l'unanimité</p>	<p>,Le CESECC prend acte des informations apportées par les représentants de l'OEC, à savoir la transmission par le Parc Naturel Régional de la Corse (PNRC) et par le Ministère de la Transition Ecologique de dossiers de nature à possiblement permettre le maintien du label "d'espace européen protégé" par le Conseil de l'Europe et rappelle que l'une des conditions de son renouvellement est l'extension de la réserve nationale de Scandola.</p> <p>Le CESECC prend acte de la collecte de données scientifiques, basée sur la synthèse de près de 500 études disponibles, permettant dès lors un meilleur diagnostic environnemental de cette zone.</p> <p>Sans que cela ne remette en cause l'aspect vertueux de création de la RNC le CESECC aurait cependant apprécié qu'apparaissent dans le rapport, à l'appui de la décision de création, un certain nombre d'éléments d'information:</p> <ul style="list-style-type: none"> v/ Une définition, même sommaire mais formalisée, du périmètre géographique concerné ; v/ Une évocation de ce que pourra être le règlement applicable à cette zone géographique, ou des exemples, notamment au vu des réglementations existantes des zones Natura 2000 et, plus particulièrement sur ce site, la compatibilité de la fréquentation du site avec sa préservation ; v/ Les éventuelles différences avec la réglementation de la réserve de Scandola ; v/ Une évocation des futurs dispositifs de contrôle, ou des moyens et effectifs envisagés, permettant de faire respecter la réglementation de la zone dès lors que cette réglementation sera effective ;
---	--

SUCIALE - SALUTE / SOCIAL-SANTE

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-31</u> <u>Relatif aux</u> <u>Actions sociales de proximité AVISU</u> <u>CESEC 2020-31 Rilativu à l'Azzione</u> <u>sociale di vicinanza</u> 28/07/2020 Adopté à l'unanimité;</p>	<p>Le CESECC émet l'hypothèse que les Maisons de Service Au Public (MSAP) et/ou le réseau France Service (7 ont été labellisées en Corse, dont 3 sont déjà entrées en fonction) pourraient peut-être, sur un mode partenarial, avantageusement aider au renforcement du maillage territorial social. Enfin, le CESECC prend acte du rapport informatif de Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse.</p>
<p><u>PRUGETTU D' AVISU CESEC 2020-12</u> <u>Rilativu à u Raportu in quantu à a</u> <u>parità trà l'omi è e donne pè u 2019</u> <u>PROJET AVIS CESEC 2020-12</u> <u>Relatif au</u> <u>Rapport en matière d'égalité femmes-</u> <u>hommes</u> 11 février 2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Le CESEC aurait souhaité avoir un niveau d'information de l'ordre d'une analyse comparée des résultats obtenus d'une année sur l'autre, et s'agissant du bilan social, avoir une analyse des écarts de situations parfois constatées entre les hommes et les femmes. Le CESEC prend acte du rapport égalité femmes-hommes pour 2019.</p>
<p><u>AVIS CESEC 2020-58</u> <u>Relatif à l' Avenant aux conventions</u> <u>cadres pour le financement des 3</u> <u>dispositifs MAIA (méthode d</u> <u>'intégration des services d'aide et de</u> <u>soins dans le champ de l'autonomie)</u> <u>pour l'année 2020,</u> <u>AVISU CESEC 2020-58 Rilativu à l'</u> <u>Aghjustu a i cunvinzioni quatri pa u</u> <u>finanziamentu di i 3 dispusitivi MAIA</u> <u>(metudu d'intigrazioni di i sirvizii di</u> <u>l'aiutu e di i curi in u sittori di</u> <u>l'autunumia) pa u 2020</u> 03/11/2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Le CESECC salue les efforts de la Collectivité de Corse dans le domaine de la lutte contre la perte d'autonomie et prend acte des montants de financement des dispositifs MAIA pour l'année 2020 mentionnés dans l'avenant financier à la convention pluriannuelle avec l'ARS de Corse.</p>

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-34</u> Relatif à la <u>proposition de moratoire concernant le</u> <u>déploiement de la 5G 28/07/2020</u> Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés; Contre : 1 Abstention : 1 Pour : 38</p>	<p>Le CESECC considère que s'il y a bien un équilibre à trouver entre les activités économiques concurrentielles d'un côté et les impacts environnementaux, sanitaires et sociaux (fracture numérique) de l'autre, le principe de précaution impose aujourd'hui d'attendre l'éclairage technique nécessaire à une prise de décision en connaissance pleine et entière.</p> <p>Le CESECC rajoute que cela s'inscrit dans la droite ligne et est en parfaite cohérence avec la déclaration d'urgence écologique et climatique votée par l'Assemblée de Corse le 19 décembre 2019. Le CESECC regrette l'absence de prise en compte, de la part des pouvoirs publics, de nombreuses interrogations émanant des élus et de la conduite au niveau national de certaines expérimentations sans leurs accords et leur consultation.</p> <p>Le CESECC souligne qu'au-delà du droit, il est du devoir de la société civile envers les générations futures de demander un moratoire sur le déploiement de la 5G dans l'attente des résultats des études d'impacts. Le CESECC émet un AVIS FAVORABLE au rapport relatif à la mise en place d'un moratoire sur le déploiement de la 5G.</p>
<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-59</u> Relatif à la <u>Signature du contrat de financement</u> <u>relatif au fonctionnement de la cellule</u> <u>territoriale d'appui issue de</u> <u>l'expérimentation PAERPA au titre de</u> <u>l'année 2020,</u> <u>AVISU CESEC 2020-59 Rilativu à a</u> <u>Signatura di u pattu di finanziamentu</u> <u>relativu a u funziunamentu di a cellula</u> <u>territoriale d'appoghju isciuta da a</u> <u>sperimentazione PAERPA a titulu di 11</u> <u>2020 03/11/2020</u> Adopté à l'unanimité</p>	<p>Le CESECC salue les efforts de la Collectivité de Corse dans le domaine de la lutte contre la perte d'autonomie et prend acte du mode de financement des dispositifs mentionnés dans le rapport. L'article 4 de la convention avec l'ARS reprend les différents acteurs des parcours précités. Le CESECC suggère qu'il pourrait utilement être fait mention dans cet article de l'intégration, dans ces parcours, des Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD), notamment au niveau des cas complexes et des sorties d'hospitalisation</p>
<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-54</u> Relatif à <u>Une subvention de fonctionnement</u> <u>relative à l'accueil de nuit géré par</u> <u>l'association A Fratellanza sur la</u> <u>commune de Bastia,</u> <u>Avisu CESEC 2020-54 Rilativu à una</u> <u>suvvenzione di funziunamentu relativa à</u> <u>l'accoglienza di notte gestita dà l'associu</u> <u>Fratellanza nantu à à</u> <u>cumuna di Bastia 03/11/2020</u> Adopté à l'unanimité</p>	<p>En ce qui concerne la saisine de Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse, le CESECC approuve la proposition du Conseil Exécutif de Corse d'attribuer une subvention de fonctionnement relative à l'accueil de nuit à l'association A Fratellanza. De manière plus générale, le CESECC trouverait opportun d'intervenir auprès de l'ensemble des associations partenaires de la Collectivité de Corse au titre de l'exercice de ses compétences en matière de lutte contre la précarité et la pauvreté, en particulier par la mise en place d'un dialogue de gestion régulier, et d'un dispositif d'aide à l'ingénierie administrative et financière, dans le but d'assurer au mieux la viabilité, la pérennité, et l'efficacité des actions entreprises.</p>

<p><u>AVIS CESEC 2020-57 Relatif à la Convention de partenariat relative à la gestion locative adaptée (GLA) assurée par l'association ALIS sur le territoire du Cismonte,</u> AVISU <u>CESEC 2020-57 Rilativu à aCunvenzione di partinariatu relativa a a gestione lucativa adatta (GLA) assicurata da l'associu ALIS in Cismonte</u> 03/11/2020 Adopté l'unanimité des suffrages exprimés Abstention : 3</p>	<p>Le CESECC prend note avec satisfaction qu'une généralisation au territoire de la Corse du Sud de cette action réalisée depuis de nombreuses années en Haute-Corse est prévue dans les années à venir, dans le but de mettre en œuvre une égalité de traitement des usagers sur l'ensemble de son périmètre d'intervention.</p> <p>Il suggère qu'une mise en place sur un mode partenarial pourrait être de nature à faciliter et à accélérer le déploiement de cette action de GLA.</p> <p>En conclusion, le CESECC approuve le projet de conventionnement avec l'association ALIS.</p>
<p><u>AVIS CESEC 2020-53</u> <u>Relatif à</u> <u>L'actualisation du règlement des interventions sociales, médico-sociales et santé de Corse,</u> <u>AVISU CESEC 2020-53 Rilativu à</u> <u>L'attualizzazione di u rigulamentu di l'intervenzione suciale, medicusuciale e salute di corsica</u> 03/11/2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>En conclusion, le CESECC émet un avis favorable sur la nouvelle version du règlement des interventions sociales, médico-sociales et de santé, sous réserve de la prise en compte des remarques qu'il a formulées dans l'avis, et approuve la mise en place par la Collectivité de Corse, une nouvelle fois, de mesures d'ordre extra-légal renforçant le soutien apporté aux usagers les plus en difficulté.</p>

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-52</u> Relatif au <u>Rapport d'étape sur la mise en œuvre du plan de lutte contre la précarité et la pauvreté,</u> <u>AVISU CESEC 2020-52 Rilativu à u Raportu intermediariu nantu a a missa in opara di I piani di lotta contru a a pricarietà è a puvartà 03/11/2020</u> Adopté à l'unanimité</p>	<p>le CESECC prend acte de la communication de ce point d'étape et formule les remarques suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans un contexte de rapports d'étapes, ou de bilan partiel, le CESECC aurait apprécié plus d'informations, de détails et de précision dans les éléments d'évaluation et dans les indicateurs de réalisation des actions du plan, et souhaiterait que ce soit le cas pour les prochains rapports d'étapes. - Le contexte social et médico-social est en constante mutation, et évolue très rapidement. Le prughjettu suciale, feuille de route de la Conseillère exécutive, est venu compléter le Plan de lutte contre la précarité et la pauvreté, mais ce dernier date de 2017. De fait, un certain nombre de manques peut potentiellement être constaté, sur des questions comme, par exemple, une réflexion sur le rSa des jeunes, ou encore sur le logement très social. C'est pourquoi le CESECC estimerait opportun que le Plan en lui-même soit régulièrement réinterrogé, et éventuellement révisé s'il y a lieu, pour intégrer les thématiques émergentes. - Le CESECC s'interroge sur la possibilité éventuelle d'inclure dans le Plan de lutte contre la précarité des actions transverses assurées par d'autres DGA ou des agences et offices, qui ont un impact direct sur les problématiques sociales.. Ce genre d'initiative, en influant sur le coût de la vie, a un impact direct sur la situation sociale, et il paraîtrait opportun de leur donner une visibilité accrue, et le développement qu'elles méritent, en les abordant aussi sous l'axe de la lutte contre la précarité et la pauvreté, et pas seulement sous leurs aspects principaux (la production d'énergie, dans le cas précité).
<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-61</u> Relatif à la <u>Politique de prévention et de protection de l'enfance de la Collectivité de Corse et contractualisation avec l'Etat au titre de la déclinaison territoriale de la stratégie nationale</u> <u>AVISU CESEC 2020-61 Rilativu à a Pulitica di privenzione e di prutezzione di a zitellina di a Cullettività di Corsica e cuntrattualizazione cu u statu quantu a a traduzzione territorialiale di a strategia naziunale 03/11/2020</u> Adopté à l'unanimité</p>	<p>Dans le cadre de la mise en oeuvre de ce contrat, sont prévues des formations. Le CESECC prend note de l'information qui lui a été donnée selon laquelle des associations mandatées par la Collectivité de Corse au titre de la protection de l'enfance pourront possiblement, le cas échéant, avoir accès à une partie de ces formations. Il estime que cette disposition est propice à un travail collaboratif entre les personnels de ces associations sur la base d'un référentiel commun.</p> <p style="text-align: center;">Le CESECC émet un avis favorable à cette contractualisation.</p>

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-56</u> <u>Relatif à la</u> <u>Convention de partenariat relative à</u> <u>l'accompagnement social lié au</u> <u>logement (ASLL) assure par l'</u> <u>association ALIS,</u> <u>AVISU CESEC 2020-56 Rilativu à a</u> <u>Cunvinzioni di partinariatu relativa a</u> <u>l'accumpagnamentu social in quantu a</u> <u>l'alloghji (ASL) assicuratu da l'associu</u> <u>ALIS 03/11/2020</u> Adopté à l'unanimité</p>	<p>Le CESECC approuve le projet de conventionnement avec l'association ALIS, et salue les actions réalisées dans le cadre du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées prévues aux PDALHPD</p>
<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-55</u> <u>Relatif à</u> <u>Coordination des financements mobilisés</u> <u>par la Collectivité de Corse et l'Agence</u> <u>Régionale de Santé dans le cadre de la</u> <u>stratégie de déploiement d'une offre</u> <u>d'habitat inclusif en Corse dès le début</u> <u>d'année 2021,</u> <u>AVISU CESEC 2020-55 Rilativu à</u> <u>Cuordinazioni di i finanziamenti</u> <u>mobilizati da a Cullittività di Corsica e l'</u> <u>'Agenza Righjunali di a Saluta in u</u> <u>quattru di a strategia di sviluppu di un</u> <u>ufferta per l'abitatu inclusivu in Corsica</u> <u>a partasi da u principiu di u 2021</u> 03/11/2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Le CESECC relève que la participation de la Collectivité de Corse à ce dispositif met en œuvre des compétences extra-légales, et donc sans caractère obligatoire, et prend acte des modalités de financement mentionnées dans le rapport de Monsieur le Président du Conseil Exécutif.</p>

<p><u>AVIS CESEC 2020-33</u> <u>Relatif au</u> <u>Rapport d'étape relatif à</u> <u>l'expérimentation du revenu universel en</u> <u>Corse</u> <u>AVISU CESEC 2020-33 Rilativu à U</u> <u>raportu intermediariu in quantu à a</u> <u>spirimintazioni di u rivinutu universali</u> <u>in Corsica</u> 28/07/2020 Adopté à la majorité absolue Abstention : 0 Contre : 7 Pour : le reste</p>	<p>Si un revenu de base, ou universel, versé de manière systématique et automatique, donc sans nécessiter une intervention humaine, avait été en place pendant la crise du Covid-19, il aurait sans aucun doute possible permis d'éviter nombre de situation difficiles. Ce constat est un des éléments de réflexion qui conduit le CESECC à émettre un avis très favorable au rapport d'étape relatif à l'expérimentation d'un revenu universel en Corse. Constatant que le montant proposé est sensiblement équivalent au RSA et reste en dessous du seuil de précarité estimé à 1 041 euros mensuels (correspondant à 60% du revenu médian), et considérant qu'en moyenne une personne sur cinq en Corse vit sous ce seuil de pauvreté, le CESECC souhaite attirer l'attention sur la nécessité d'optimiser le montant qui sera déterminé pour s'assurer qu'il soit suffisant pour vivre.</p> <p>Par ailleurs, le CESECC estime qu'il pourrait être pertinent d'inclure dans cette réflexion les caractéristiques du cout de la vie sur des territoires différenciés de la Corse, et d'en intégrer l'ensemble des critères (tension immobilière, etc.).</p>
<p><u>AVIS CESEC 2020-32</u> <u>Relatif au</u> <u>Règlement du Fonds d'aide aux jeunes</u> <u>AVISU CESEC 2020-32 Rilativu à u</u> <u>Rigulamentu di u Fondu d'aiutu pâ i</u> <u>ghjovani</u> 28/07/2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Le CESECC émet un avis favorable à l'adoption de ce règlement.</p>

<p style="text-align: center;">AVIS CESEC 2020-67 Relatif à Règlement des aides sport AVISU CESEC 2020-67 Rilativu à Rigulamentu di l'aiuti sport 15/12/2020 Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Votants : 50 NPAV : 1 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 49</p>	<p>Le CESECC demande qu'une attention particulière soit portée à la pratique sportive dans le rural et les zones de montagne.</p> <p>Le CESECC souhaite que soit mis en avant le label « Squadra Corsa ».</p> <p>LE CESECC propose qu'une campagne médiatique soit effectuée par la Collectivité de Corse pour redonner le goût d'une pratique sportive en club qui a été interrompue par les mesures de fermeture imposées par le confinement, et que cette campagne puisse également être dirigée vers les établissements scolaires.</p> <p>Le CESECC émet un avis favorable au règlement des aides au sport. Le CESECC note l'aspect exhaustif de ce règlement des aides qui n'oublie aucun acteur.</p> <p>Le CESECC apprécie que soient mises en avant des thématiques telles que l'atteinte des publics empêchés et/ou spécifiques, l'incitation des femmes à la pratique sportive, par exemple.</p>
<p style="text-align: center;">AVIS CESEC 2020-30 Relatif à la Démarche d'élaboration des schémas directeurs dans les domaines de l'enfance et de la famille, ainsi que de l'accompagnement de la perte d'autonomie et du handicap AVISU CESEC 2020-301 Rilativu à u Modu d'appruntera di i schema dirittori in quantu à a zitillina è à afamiglia, da una parti, è à a curata di a perdita d'autunumia è di u svantaghju, da l'altra parti 28/07/2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Dans le domaine de l'accompagnement de la perte d'autonomie et du handicap, le CESECC souhaite mettre l'accent sur une nécessaire prise en compte du secteur de l'aide à domicile, dont il estime qu'il devrait se structurer en filière, et bénéficier de dispositifs de formation spécifiques et adaptés.</p> <p>Dans le même ordre d'idées, le CESECC regrette que certaines catégories de personnels de ce secteur soient exclues des dispositions résultant du Ségur de la santé, et salue les efforts de la Culletività pour compenser ces exclusions jugées injustes.</p> <p>Le CESEC s'interroge également sur le statut de certains employés de ce secteur. Par ailleurs, dans le cadre d'une réflexion plus large sur la perte d'autonomie, le CESECC est amené à s'interroger sur les tarifs pratiqués dans les EHPAD en Corse.</p>

AVIS CESEC 2020-74
Relatif à la
Modification du règlement des aides et
des actions sociales et médico-sociales
de Corse

AVISU CESEC 2020-74 Rilativu à à
Mudificazzione di u rigulamentu di
l'aiuti e di l'azzioni sociali e
medicusociali di Corsica **15/12/2020**

Adopté à l'unanimité
Votants: 46

AVIS CESEC 2020-75
Relatif à
L'attribution d'un complément financier
à l'aide exceptionnelle de fin d'année
2020 - majoration de "la prime de Noël"
versée aux personnes en situation de
précarités

AVISU CESEC 2020-75
Rilativu à u l'attribuzioni di un
finanziamentu cumplimentari a l'aiutu
eccizzunali di fin d'annata 2020

15/12/2020
Adopté à l'unanimité
Votants: 46

Corse.

Le CESECC émet un **avis favorable** au rapport portant sur la modification du règlement des aides et des actions sociales et médico-sociales. Le CESECC prend acte de l'information que, de manière générale et pour tenter de lutter contre le non-recours aux aides en matière d'actions sociales de proximité, les services de la Collectivité de Corse envisagent, dans le cadre d'une contractualisation avec l'Etat, une formation des secrétaires de mairie et l'utilisation de flyers. Cependant, le CESECC apprécierait que ces flyers puissent être, de la même manière, diffusés auprès de l'ensemble des associations partenaires de la Collectivité dans le domaine social. Dans le même ordre d'idée, et afin d'optimiser l'information rendue aux usagers, le CESECC s'interroge sur la possibilité de recourir aux services de la Poste pour la distribution de flyers, cette solution apparaissant comme étant celle qui offre la capacité de diffusion la plus large. Enfin, concernant l'aide sociale à l'enfance, le CESECC retient avec satisfaction la mise en place d'une commission, les décisions collégiales étant toujours préférables aux décisions individuelles dans ce domaine. Cependant, il rappelle qu'il conviendra de veiller à ce que le nécessaire travail préparatoire à cette commission ne soit pas de nature à provoquer un retard dans les prises de décisions.

le CESECC **constate** que cette aide, basée sur le quotient familial, est caractérisée par un effet de seuil qui fait que, pour quelques euros, on peut en bénéficier ou en perdre brutalement le bénéfice. Certes, le quotient familial est un des critères d'attribution parmi les plus utilisés par les travailleurs sociaux, et un des plus justes.

Mais le CESECC **souhaiterait** que puisse être menée une réflexion sur le remplacement des dispositifs ayant pour caractéristique cet effet de seuil par un système d'attribution basé sur une dégressivité de l'aide, qui pourrait s'avérer moins brutale.

Enfin, le CESECC **salue** l'initiative louable de la Collectivité de Corse d'un abondement des aides exceptionnelles de fin d'année 2020 dans le contexte particulier de la crise COVID-19. Le CESECC préconise donc que la diffusion d'information sur l'ensemble des dispositifs destinés aux personnes défavorisées puisse faire l'objet d'une diffusion de l'information la plus large possible, et être relayée par l'ensemble des partenaires de la Collectivité en matière sociale.

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-76</u> <u>Relativa</u> <u>L'internalisation des fonds de solidarité</u> <u>pour le logement</u> <u>AVISU CESEC 2020-76 Rilativu à L</u> <u>'internalizazione di ifondi di sulidarita</u> <u>per l'alloghju 15/12/2020</u> Adopté à l'unanimité Votants: 46</p>	<p>Le CESECC approuve le choix, parmi les trois scénarii envisagés, d'une internalisation de la gestion comptable et financière du FSL.</p> <p>Il prend acte des conventions passées à cet effet avec les CAF, et se réjouit que l'harmonisation des règlements FSL soit enfin mise en oeuvre.</p> <p>Le CESECC attire cependant l'attention sur le fait que ces fonds seront dorénavant intégrés au budget de la collectivité et suggère qu'il soit prévu un dispositif permettant d'éviter que ces fonds puissent faire l'objet d'une fongibilité avec d'autres dispositifs qui ne seraient pas des dispositifs à caractère social.</p> <p>Enfin, le CESECC suggère que des efforts particuliers soit portés sur la recherche constante de cofinancements de ces fonds, essentiellement auprès des communes qui auraient des administrés qui y émargeraient, même s'il ne s'agit que de sommes symboliques.</p>
--	--

ACCONCIU DI U TERRITORIU / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-45</u> <u>Relatif au</u> <u>Projet de schéma directeur d</u> <u>'aménagement et de gestion des eaux</u> <u>(SDAGE) de Corse 2022-2027 soumis à</u> <u>consultation officielle,</u> <u>AVISU CESEC 2020-45 Rilativu à u</u> <u>Prugettu di schema direttore</u> <u>d'accunciamentu e di gestione di l'acque</u> <u>(sdage) di corsica 2022-2027,</u> <u>sottumessu a cunsultazione ufficiale</u> 03/11/2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Le CESECC relève avec satisfaction qu'une nouvelle orientation fondamentale est désormais dédiée au changement climatique, prend acte des informations qui lui ont été données et des documents relatifs à l'élaboration du SDAGE 2022-2027, et émet un avis favorable à l'adoption du calendrier de consultation.</p>
--	---

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-51</u> <u>Relatif à</u> <u>L'approbation du nouveau</u> <u>dispositif d'Aides au Foires -</u> <u>Modification de la fiche technique 11 03</u> <u>cadre transitoire en faveur du</u> <u>mouvement associatif pour le domaine</u> <u>de l'Aménagement du Territoire adopté</u> <u>par délibération n 02018-396 AC de</u> <u>l'Assemblée de Corse du 25 octobre</u> <u>2018. 03/11/2020</u> Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Abs : 1</p>	<p>Le CESEC de Corse émet un avis favorable au nouveau dispositif d'aides aux foires. Le CESEC de Corse effectue les remarques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Le système de cotation envisagé semble donner, tel qu'il est présenté, la prime aux manifestations déjà existantes par rapport aux manifestations nouvelles ; -Une information plus poussée, à destination du public, serait opportune et permettrait une meilleure mise en valeur de la foire et du lieu dans lequel elle se déroule ; ☐ Afin de favoriser la mise en place de circuits courts efficaces, entre producteurs et consommateurs, le système mis en place qui autorise les revendeurs dans une proportion maximale de 30 0/0, pourrait se limiter à un unique intermédiaire ; ☐ Certains événements déjà existants, du fait de l'intégration dans le plafond (25000€) des aides jusqu'alors apportées parallèlement par la direction de la langue corse, risquent de voir, in fine, leur financement total réduit.
<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-46 relatif à la</u> <u>modification n°1 relative à l'adoption</u> <u>d'une carte des espaces stratégiques</u> <u>agricoles</u> <u>AVISU CESEC 2020-46 rilativu à à</u> <u>mudificazzione n°1 di u Pianu</u> <u>d'accunamentu è di sviluppu durevule</u> <u>di a Corsica in quantu à a ristabilita di à</u> <u>carta di i spazii strategichi agriculi</u> 03/11/2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Le CESEC souligne la qualité et le caractère conséquent du travail réalisé en vue du rétablissement de la carte ESA, et émet un avis favorable au rapport soumis à son examen par Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse. Le CESEC constate avec satisfaction le rétablissement, après modification, de la carte ESA, en ce qu'elle comble un vide juridique préjudiciable à la préservation de ces terres prévues par le PADDUC;</p> <p>Le CESEC se félicite de la clarification des critères d'identification des ESA au sein des lreets III et IV;</p> <p>Le CESEC considère que la non-approbation de cette modification serait susceptible d'entraîner une perte supplémentaire conséquente de la surface agricole et la disqualification de terres productives en coteaux comme celles consacrées à la viticulture;</p>
<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-24</u> <u>Relatif au</u> <u>Schéma d'Aménagement Hydraulique de</u> <u>la Corse Acqua nostra 2050</u> 28/07/2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Le CESEC considère qu'il est indispensable de placer la question de l'eau au rang des axes prioritaires futurs du développement de l'île.</p>

<p><u>AVIS CESEC 2020-27</u> <u>Relatif au</u> <u>Programme d'actions complémentaires</u> <u>d'enseignement supérieur 2020-2021 de</u> <u>l'Université de Corse</u> <u>AVISU CESEC 2020-271 Relativu à</u> <u>u Prugramma d'azione cumplementare</u> <u>d'insignamentu superiore 2020-2021 di</u> <u>l'Universitci di Corsica</u> 28/07/2020 Adopté à l'unanimité;</p>	<p>Le CESECC donne un avis favorable au projet de convention annuelle d'objectifs et de moyens « programme d'actions complémentaires d'enseignement supérieur 2020-2021 de l'Université de Corse » ainsi qu'à la participation financière de la CDC, à hauteur de 562 160€, qui en dépend.</p>
<p><u>AVIS CESEC 2020-28</u> <u>Relatif aux</u> <u>Dispositif d'aide aux doctorants et post-</u> <u>doctorants de l'Université de Corse pour</u> <u>les années universitaires 2020/2021 et</u> <u>2021 /2022</u> <u>AVISU CESEC 2020-28 relativu à u</u> <u>Dispusitivu d'aiutu à i dutturanti è</u> <u>postdutturanti di l'Università di Corsica</u> <u>per l'annate universitarie 2020-2021 è</u> <u>2021-2022</u> 28/07/2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Le CESECC donne un avis favorable au projet de convention pluriannuelle « Dispositif d'aide aux doctorants et post-doctorants de l'Université de Corse pour les années universitaires 2020/2021 et 2021/2022 » et à l'affectation correspondante d'une aide financière de 4 080 000 € Au regard de l'importance des soutiens financiers accordés par la CDC dans le secteur de la langue corse, les membres du CESEC regrettent l'absence d'une évaluation de type universitaire et souhaitent qu'une analyse puisse être effectuée qui présente des statistiques, tant sur les résultats que sur l'évolution de l'enseignement de la langue corse</p>
<p><u>AVIS CESEC 2020-69</u> <u>Relatif à</u> <u>Passation d'un marché à procédure</u> <u>formalisée relatif à la fourniture d'un</u> <u>simulateur machines au profit du lycée</u> <u>professionnel maritime et aquacole de</u> <u>Bastia</u> <u>AVISU CESEC 2020-69 relativu à à</u> <u>Stabilità di un mercatu a</u> <u>prucedurafurmalizata in quantu a</u> <u>afurnitura di un simulatore di</u> <u>meccaniche a u benefiziu di u liceu</u> <u>prufesshiale marittimu e acquacolu di</u> <u>Bastia</u> 15/12/2020 Adopté à l'unanimité Votants : 50 Pour : 50</p>	<p>Le CESECC donne un avis favorable à ce rapport car il affirme la volonté de la Collectivité de Corse et du lycée maritime et aquacole de Bastia de donner à la formation des jeunes corses les moyens nécessaires à son développement. Le CESECC note que la présence d'un tel outil, conditionnant l'ouverture d'une classe de BTS au lycée maritime est un atout pour les futurs étudiants qui n'auront plus besoin de se déplacer hors de l'île pour suivre cette formation.</p>

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-26</u> Relatif aux Programmes d'actions complémentaires d'enseignement supérieur 2019-2020 de l'Université de Corse</p> <p style="text-align: center;"><u>Avisu CESEC 2020-261 rilativu à u Prugramma d'azzione cuplementare d'insignamentu superiore 2019 - 2020 di l'Università di Corsica</u> 28/07/2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p style="text-align: center;">Le CESECC émet un avis favorable au projet de convention annuelle d'objectifs et de moyens « Programme d'actions complémentaires d'enseignement supérieur 2019-2020 de l'Université de Corse » ainsi qu'à la participation financière de la CDC de 410 860 € qui en dépend.</p>
--	---

PRIGIUNERI - PRISONNIERS

<p style="text-align: center;"><u>DELIBERATION N° 20/071 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE ADOPTANT LA RESOLUTION COMMUNE DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE, DE L'ASSEMBLEE DE CORSE, DU CESEC, DE L'ASSEMBLEA DI A GHJUVENTÙ CONCERNANT L'APPLICATION DES MESURES DE LIBERATION ANTICIPEE PREVUES AU TITRE DE LA CRISE SANITAIRE A L'ENSEMBLE DES DETENUS CORSES</u> 24/04/2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>S'INQUIETENT des conditions sanitaires auxquelles sont confrontés les prisonniers corses dans les établissements pénitentiaires de l'île et du continent.</p> <p>SE PRONONCENT de façon unanime pour que tous les prisonniers corses, y compris ceux placés en détention provisoire, puissent bénéficier des mesures de libération anticipées annoncées par la Ministre de la justice, indépendamment du motif de leur incarcération.</p> <p>FONT LEUR la proposition formulée par le Défenseur des Droits, le Contrôleur Général des lieux de privation de liberté et le Président de la « Commission nationale consultative des droits de l'homme » d'envisager le recours à l'amnistie afin de prendre en compte ces situations.</p> <p>RAPPELLENT, en tout état de cause, que les mesures de rapprochement prévues par la loi pénitentiaire de 2009 qui évoque un delta de 200 km afin de préserver les liens familiaux et d'éviter la double peine aux proches des personnes incarcérées doivent être appliquées. »</p>
---	---

GIUVENTÙ / ATTIVITÀ SPURTIVE - JEUNESSE / SPORTS

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-43</u> Relatif à la La Charte des acteurs de jeunesse, <u>AVISU CESEC 2020-43 Rilativu à A cartula di l'attori ghjuventù</u> 03/11/2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Le CESECC salue l'avancée et la qualité des travaux relatifs aux actions en faveur de la jeunesse.</p> <p>Le CESECC soutient la démarche de la Collectivité de Corse visant à réserver une part du budget jeunesse à la tranche d'âge 11 — 30 ans.</p> <p>Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse émet un avis favorable à la Charte des acteurs de la jeunesse. Le CESECC souligne la nécessité de fédérer l'ensemble des acteurs autour de valeurs et d'objectifs communs apprécie qu'une telle action soit menée en transversalité et dans la co-construction de la politique jeunesse et souhaite que cette démarche se prolonge par une réflexion des jeunes à la définition de l'évolution de l'économie de la Corse.</p>
--	---

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-68</u> <u>Relatif à la</u> <u>Convention d'objectifs et de moyens</u> <u>avec le CSJC 15/12/2020</u> Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Votants : 50 NPAV : 1 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 49</p>	<p>Le CESECC souhaite qu'un travail soit mené sur la valorisation et l'attractivité des métiers du sport en réfléchissant à la possibilité de compléter la durée hebdomadaire de travail par des postes dans l'emploi public.</p> <p>Le CESECC émet un avis favorable à la Convention d'objectifs et de moyens avec le CSJC. Le CESECC apprécie le travail de concertation et de transversalité fait pour la rédaction de cette convention.</p> <p>Le CESECC approuve l'aspect pluriannuel de cette convention qui permet de donner aux acteurs une certaine lisibilité dans le temps.</p> <p>Le CESECC insiste sur l'importance des dispositifs de communication en faveur du sport, que ce soit par le biais des ambassadeurs ou des réseaux sociaux.</p> <p>Le CESECC souligne la prise en compte dans cette convention de l'aspect apprentissage / formation.</p> <p>Toutefois, le CESECC regrette l'absence de formation à l'animation et souhaite que des moyens soient mis en place pour y pallier.</p> <p>Le CESECC déplore le manque d'appétence pour les métiers de l'animation sportive dû à des perspectives de carrières limitées et à la faible rémunération, à la précarité de ces emplois qui n'offrent pas un travail à temps plein, entre autres.</p>
<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-42</u> <u>Relatif au plan d'action du pattu per a</u> <u>ghjuventù,</u> <u>AVISU CESEC 2020-42 Rilativu à u</u> <u>Pianu d'azzione di u pattu per a</u> <u>ghjuventù 03/11/2020</u> Adopté à l'unanimité</p>	<p>Le CESECC soutient la démarche de la Collectivité de Corse d'individualiser une part du budget jeunesse à la tranche d'âge (11-30 ans) concernée.</p> <p>Le CESECC indique qu'une attention particulière doit être portée aux articulations avec les politiques jeunesse d'autres collectivités et que la Collectivité de Corse s'y agrège dans le respect des compétences de chacun.</p> <p>Le CESECC émet un avis favorable à ce rapport. Le CESECC attire l'attention sur l'importance d'un maillage territorial comprenant la présence, partout sur le territoire, de référents expérimentés en charge de faire le lien entre la jeunesse et les entreprises.</p> <p>Le CESECC souhaite que soient prises en compte les initiatives en faveur de la jeunesse, déjà existantes afin de jauger ensuite ce qu'il reste à faire.</p> <p>Le CESECC souligne l'importance et l'urgence des problématiques liées au logement des plus jeunes.</p> <p>Le CESECC relève le cas particulier des jeunes de moins de 25 ans qui ne peuvent prétendre au RSA et demande qu'une mesure équivalente soit prise à leur bénéfice.</p>

SVILUPPU ECUNOMICU - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-47</u> <u>Relatif au</u> <u>Rapport d'information du Président du</u> <u>Conseil Exécutif à l'Assemblée de Corse</u> <u>relatif à la continuité du service maritime</u> <u>à compter du 1er janvier 2021 entre les</u> <u>ports de Marseille et les ports de Corse.</u> <u>AVISU CESEC 2020-47 Rilativu à u</u> <u>Raportu d'infurmazione di u presidente</u> <u>di u cunsigliu esecutivu a l'assemblea di</u> <u>conica in quantu a a cuntinuita di u</u> <u>serviziu marittimu a partesi da u lmu di</u> <u>ghjennaghju di u 2021 tra u portu di</u> <u>marseglia e i porti di corsica</u> 03/11/2020</p> <p style="text-align: center;">Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés Votants 52 NPAV : 2 ABS : 15 CONTRE: 15 POUR: 20</p>	<p style="text-align: center;">Le CESEC de Corse prend acte du rapport d'information du Président du Conseil Exécutif à l'Assemblée de Corse relatif à la continuité du service maritime à compter du 1er janvier 2021 entre le port de Marseille et les ports de Corse.</p>
<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-50</u> <u>Relatif à la</u> <u>Régionalisation de la gouvernance et du</u> <u>financement des pôles de compétitivité</u> <u>dans le cadre de la phase IV</u> <u>AVISU CESEC 2020-50 Rilativu à a</u> <u>Righjunalizzazioni di a guvernanza e di</u> <u>finanziamenti di i poli di cumpititivita in</u> <u>u quatril di a fasa IV</u> 03/11/2020 Adoption non spécifiée</p>	<p style="text-align: center;">Le CESEC de Corse émet un avis favorable au rapport relatif à la régionalisation de la gouvernance et du financement des pôles de compétitivité dans le cadre de la phase IV. Le CESEC de Corse effectue les remarques suivantes :</p> <p>Une attention et une vigilance particulières doivent être aujourd'hui portées au secteur des énergies renouvelables afin qu'il ne soit plus, comme cela a pu être le cas par le passé, le cadre d'agissements et de comportements inadéquats et peu vertueux de la part de certaines structures privées ;</p> <p>Dans le cadre de la transition énergétique, l'émergence de nouveaux métiers devra se conjuguer avec la mise en place de formations adaptées afin, qu'in fine, ces emplois puissent largement bénéficier à l'emploi local ; il ne peut y avoir de bonne transition énergétique sans progrès social ;</p> <p>Les entités publiques de proximité que sont les petites communes ou les EPCI, via une articulation efficiente des outils disponibles, pourraient être des acteurs privilégiés afin que soient déployés, au plus près, les initiatives du pôle de compétitivité ; une stratégie de communication à destination des élus locaux s'avèrerait dès lors opportune ;</p> <p>Une cartographie précise des besoins énergétiques de la Corse pourrait servir de base à une politique concertée et efficiente d'implantation de ces projets évitant dès lors un risque de dumping industriel ;</p> <p>Le désengagement progressif, mais certain, d'ENGCE sur le territoire corse, pour les salariés, un recul de leurs droits sociaux et de leurs droits acquis, voire, une suppression d'emploi ;</p> <p>Une meilleure coordination des différents acteurs de la transition énergétique pourrait être envisagée par la mise en place, sur la région, d'un pôle territorialisé performant les mettant en synergie</p>

AVIS CESEC 2020-49

Relatif à la

Concession de service public de
transport maritime 2021-2023,

AVISU CESEC 2020-49 Rilativu à a
Cuncessione di seryiziu public" di

trasporti maritimi corsica-cuntinente
2021-2023 **03/11/2020** **Adopté**

à la majorité des suffrages exprimés

VOTANTS : 49

POUR : 21

CONTRE : 12

ABSTENTIONS : 15

NPAV : 1

Le CESECC **rappelle** que les Corses de l'extérieur ne bénéficient d'aucun tarif préférentiel en matière de transport et suggère à la Collectivité de Corse que la notion « d'intérêts matériels et moraux reconnue pour les territoires ultras marins, et permettant des tarifs adaptés, serve de support privilégié aux discussions et aux négociations menées afin d'envisager une issue favorable.

Le CESECC **note**, parallèlement, les négociations en cours avec la compagnie « Air Corsica » afin d'aboutir à la mise en place d'un tarif commercial préférentiel dans l'intervalle. Le

CESECC **entend** la volonté exprimée par l'exécutif d'une maîtrise publique des transports dans un environnement européen plutôt favorable à la mise en place de structures de type SEMOP et/ou SEM pour la gestion du service public de desserte maritime ; environnement juridique européen qu'il est parfois extrêmement difficile de cerner et de faire parfaitement coïncider avec les intérêts propres à la Corse.

Le CESECC **prend acte** du rapport relatif à la concession de service public de transport maritime Corse-continent 2021-2022

AVIS CESEC 2020-48

Relatif au

Avenants n 01 et n 0 2 aux conventions
de délégation de service public relative à

l'exploitation du transport de
marchandises et de passagers au titre de

la continuité territoriale entre le port de
Marseille et les ports de

Bastia, Ajacciu, Isula, Portivechju et

Pruprià,

AVISU CESEC 2020-48 Rilativu à L

'aghjusti nu 1 : cunzvenzione di

delegazione di serviziu publicu relativa a

a sfruttera di 11 trasporiu di mercanzie e

di viaghjadori a titulu di a cuntinuita

territoriale tra i porti di Bastia, Ajacciu,

l'Isula, Portivechju et Pruprià e 11 portil

di Marseglia **03/11/2020**

Adopté à la majorité des suffrages

exprimés

VOTANTS: 49

NPAV : 1

ABSTENTION : 14

CONTRE : 14 POUR : 20

Le CESEC de Corse **prend note** de la décision de la Collectivité de Corse de suivre les recommandations de la commission européenne et de prolonger de deux mois (au lieu des 12 mois initialement prévus via une procédure de gré à gré et envisagés lors de session de septembre), les contrats en cours afin de laisser le temps nécessaire au lancement d'une procédure de mise en concurrence pour la passation de concessions alloties ; concession d'une durée de 22 mois à compter du 1 er mars 2021.

Le CESEC de Corse **prend acte** des rapports relatifs aux avenants NO I et N02 concernant les conventions de délégation de service public relative à l'exploitation du transport de marchandises et de passagers au titre de la continuité territoriale entre les ports d' Ajaccio, Bastia, Ile Rousse, Propriano et Porto Vecchio et le port de Marseille

AVIS CESEC 2020-23

Relatif aux

Orientations stratégiques du programme
opérationnel FEDER FSE CORSE

2021-2027 **28/07/2020**

Adopté à

l'unanimité

Le CESECC émet un **AVIS FAVORABLE** au rapport relatif aux orientations stratégiques du programme opérationnel FEDER/FSE Corse 2021-2027 Le CESECC attire à nouveau l'attention, même si les dispositifs ont été fortement améliorés ces dernières années, sur les difficultés parfois rencontrées, par les petites structures associatives et entrepreneuriales (représentant 95% du tissu économique de l'île), dans le montage technique (ressources humaines, ingénierie) des dossiers supports à leurs projets.

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-77</u> <u>Relatif à</u> <u>Dispositif CREA'IMPRESE :</u> <u>Accompagnement pour la création et la</u> <u>reprise d'entreprise pour les personnes</u> <u>sans emploi ou rencontrant des</u> <u>difficultés d'insertion en Corse</u> 15/12/2020 Adopté à l'unanimité <u>Votants: 46</u></p>	<p>Le CESECC approuve l'accompagnement fourni par ce dispositif sur trois ans. En effet, c'est souvent pendant les trois premières années que les difficultés se font jour et font peser un risque sur ces entreprises naissantes. Le type et la durée de cet accompagnement sont donc de nature à sécuriser les entreprises sur la période souvent la plus problématique. Le CESECC suggère que, à l'instar de ce qui est réalisé pour les opérateurs de l'accompagnement, des solutions soient recherchées dans les appels à manifestation d'intérêt pour la fourniture de prestations de services administratifs et comptables, dont les compétences font souvent défaut aux nouveaux micro-entrepreneurs ou nouveaux repreneurs, plus axés sur leur cœur de métier.</p>
<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-78</u> <u>Relatif à la</u> <u>Réduction de l'enveloppe FEDER</u> <u>prévisionnelle de l'accord cadre relatif</u> <u>au déploiement du fonds de garantie</u> <u>bancaire TPE-PME</u> <u>AVISU CESEC 2020-78 Rilativu à a</u> <u>Riduzione di u</u> <u>muntantefederprivisiunale di u pattu</u> <u>quattru rilativu a u svuglimentu di u</u> <u>fondu di garanzia bancaria TPE-PME</u> 21/12/2020 Adopté à la majorité des suffrages exprimés Votants 43 Abstention : 4 NPAV : 0 Pour : 38</p>	<p>Le CESECC s'interroge sur le manque de prospective, lors de l'évaluation des besoins, de la part du cabinet ERNST & YOUNG relativement au montant de l'enveloppe FEDER mobilisée pour la dotation du fonds de garantie (3M€) ; montant appelant des contreparties financières à hauteur de 4,5 MC.</p> <p>Le CESECC sera attentif à l'utilisation et au redéploiement des 1,8 MC résultant de la réduction de l'enveloppe FEDER relative au fonds de garantie bancaire pour les TPE-micro-entreprises insulaires.</p> <p>Le CESECC émet un AVIS FAVORABLE au rapport relatif à la réduction de l'enveloppe FEDER prévisionnelle de l'accord cadre relatif au déploiement du fonds de garantie bancaire TPE-PME.</p>
COVID - 19	

<p><u>AVIS CESEC 2020-18</u> <u>Rilativu à u</u> <u>Raportu « Pianu di surtita prugressiva è</u> <u>ammaestrata di u cunfinamentu per a</u> <u>Corsica», 13/05/2020</u> Adoption non spècificiè</p>	<p>Sous réserve de la mise en place de dispositifs de contrôle sanitaires, sécurisés juridiquement et garantissant une confiance mutuelle entre les personnes, à destination des personnes qui entrent sur le territoire insulaire et de la population résidente, le CESECC, conscient de la difficulté à concilier des enjeux potentiellement contradictoires, considère que le plan de sortie progressive et maîtrisée proposé permettra une reprise de l'activité économique en veillant au strict respect des contraintes sanitaires. Le</p> <p style="text-align: center;">CESECC note favorablement :</p> <p>La volonté de coconstruction État/CDC, pour gérer le déconfinement. La CDC s'inscrit ainsi dans la logique « protéger, tester, isoler » adaptée à la Corse ;</p> <p>La concertation initiée et la consultation de l'ensemble des partenaires locaux, institutionnels, économiques, sociaux, de santé, etc. ;</p>
<p><u>AVIS CESEC 2020-17</u> <u>Rilativu à u</u> <u>Raportu « Vince contr' à u COVID-19 »,</u> <u>29/04/2020</u> Adopté à l'unanimité;</p>	<p>Le CESECC accueille favorablement la volonté du Conseil Exécutif de se doter d'une vision prospective qui, tirant les leçons de la crise, souhaite réorienter le modèle économique et social de la Corse vers des objectifs de résilience écologique et sociale, de relocalisation de la production et de transition numérique, avec l'émergence de nouvelles solidarités et de nouvelles dynamiques économiques, sociales et culturelles dans le cadre d'un développement réellement durable.</p> <p>Le CESECC salue l'accent mis sur le développement et la consolidation des circuits courts, la mise en œuvre d'un nouveau pacte pour les TPE, la généralisation sur tout le territoire de l'offre numérique, en particulier en milieu rural et de montagne, la promotion de l'innovation, et la recherche et le transfert des connaissances produites.</p> <p>Le CESECC se félicite des actions de la Collectivité de Corse pour apporter des réponses attendues dans le cadre sanitaire (commandes de masques, production de gel hydro-alcoolique par les laboratoires territoriaux), économique, et social.</p>

<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-20</u> <u>Rilativu à a</u> <u>Relatif à la</u> <u>Mudificazioni di u rigulamentu di</u> <u>l'aiuti è di l'azzioni suciali è</u> <u>medicusuciali di Corsica in seguitu à</u> <u>l'epidemia di Covid-19 17/06/2020</u> Adoption non spècificiè</p>	<p>Le CESECC accueille favorablement l'ensemble des modifications du " du règlement des aides et des actions sociales et médico-sociales de Corse" proposées.</p> <p>Le CESECC tient à rappeler l'ensemble des solidarités qui se sont créées sur le territoire Corse, et même au-delà par l'implication solidaire des membres de la diaspora corse, pour palier certaines carences, ainsi que les prises d'initiatives des acteurs locaux qui ont grandement permis de limiter les impacts négatifs de cette crise.</p> <p>Le CESECC tient à renouveler ses remerciements aux personnels soignants, mais aussi, de la même manière, à l'ensemble des acteurs sociaux, au premier rang desquels les services sanitaires et sociaux de la Collectivité de Corse et les travailleurs de terrain, associatifs ou bénévoles, qui ont accompli un travail remarquable et considérable dans l'accompagnement des publics les plus en difficulté. Le CESECC souhaite que tous les enseignements soient tirés de la crise passée pour aller vers une amélioration notable des conditions de travail, de statut et de rémunération des différents acteurs du secteur sanitaire et du secteur social</p>
<p><u>Avis CESEC 2020-19 Relatif au rapport</u> <u>du Président de l'Assemblée de Corse</u> <u>visant à l'ouverture d'un débat public</u> <u>COVID-19 : les libertés publiques à</u> <u>l'épreuve du traçage numérique</u> 27/05/2020 Adoption du Bureau par délégation</p>	<p>Le CESECC tient aussi à rappeler et à souligner l'aspect qualitatif de ce rapport, tant pour son organisation que pour sa documentation. Celui-ci présente une information claire et précise sur un sujet délicat et complexe qui appelle plus largement un débat sociétal en la matière afin de préparer au mieux les années futures</p>
BUDGET / FINANCES - BUDGETTU/ FINANZIE	
<p style="text-align: center;"><u>AVIS CESEC 2020-21</u> <u>Relatif au</u> <u>Compte Administratif de la Collectivité</u> <u>de Corse pour l'exercice 2019 ; Compte</u> <u>administratif 2019 Crèche Letizia ;</u></p>	<p style="text-align: center;">Le CESECC note que :</p> <p>L'épargne dégagée sur la section de fonctionnement pourra contribuer au financement des investissements ;</p> <p>L'épargne brute s'établit à 220,599 M€ en 2019 soit une augmentation de 6,01 % ;</p> <p>La capacité de désendettement est de moins de 3,6 années alors que la capacité moyenne de désendettement des régions en 2017 et 2018 s'établit</p>

<p>Compte administratif2019 - Laboratoire d'analyses Pumonti ; Compte administratif2019 - Laboratoire d'analyses Cismonte ; Compte administratif2019 - Parc de la voirie ; Compte administratif2019 Bains de Petrapola 28/07/2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>capacité moyenne de désendettement des régions en 2017 et 2018 s'établissent respectivement à 5 et 4,8 années (le seuil de vigilance est de 9 années) ; Le taux de désendettement de la Collectivité s'élève à 71,4 % ; L'épargne nette s'établit à plus de 187,412 MC ; Le CESECC relève la capacité de la Collectivité de Corse à respecter les objectifs de contention des dépenses de fonctionnement fixés au protocole d'accord signé avec l'Etat permettant d'éviter toute pénalité financière. Le CESECC souligne que ces différents efforts ont aussi participé à améliorer les ratios de solvabilité de la CDC (épargne brute, épargne nette, capacité de désendettement) permettant de dégager des marges de manœuvre nécessaires au financement des dépenses d'investissement. Relativement au bilan de la gestion pluriannuelle</p>
<p><u>AVIS CESEC 2020-22</u> Relatif au Rapport d'activité 2019 de la CdC 28/07/2020 Adopté à l'unanimité;</p>	<p>Le CESECC tient à souligner, pour cette deuxième année d'existence, le travail accompli afin d'assurer le bon fonctionnement de la Collectivité de Corse ainsi que la poursuite de sa construction et de sa structuration. Le CESECC prend acte du rapport d'activité 2019 de la Collectivité de Corse. Le CESECC souhaiterait que soit annexé au rapport, relativement à l'état des effectifs au sein de la Collectivité de Corse, un tableau matérialisant la répartition et la nature des postes au sein de chaque catégorie d'emplois.</p>
<p><u>AVIS CESEC 2020-41</u> <u>Relatif au Budget supplémentaire 2020 de la Collectivité de Corse,</u> <u>A CESEC 2020-41 Relativu à u BUGETTU SUPPLEMENTARIU 2020</u> 03/11/2020 Adopté à l'unanimité;</p>	<p>Le CESECC alerte à nouveau la CDC, à la vue du contexte, sur la possibilité de négocier une prolongation des dates butoirs afin de permettre d'allonger la durée des programmations initiales de manière dérogatoire. Relativement aux dépenses de fonctionnement le CESECC réitère son appel à la plus grande vigilance sur la poursuite de stabilisation des dépenses réelles de fonctionnement afin de permettre de faire face au mieux, notamment en matière sociale, aux effets induits par la crise. Le CESECC prend acte du BS 2020 qui lui a été présenté. Le CESECC observe la trajectoire financière de la Collectivité de Corse : €Un maintien de l'épargne à un taux de 13,56 % (en baisse par rapport à l'exercice précédent) ;</p>

<p><u>PRUGETTU D' AVISU CESEC 2020-13</u> Relativu a u v otu per l'eserciziu 2020 di e tariffe, i cuefficienti e i percentuali rilativi a e tasse fiscale iscritte in u bugettu primitivu 2020 di a Collectività di Corsica, <u>PROJET AVIS CESEC 2020-13</u> Relatif à <u>L'adoption pour l'exercice 2020 des tarifs, coefficients et taux relatifs aux différentes taxes</u> fiscales inscrites au budget primitif 2020 de la Collectivité de Corse, 11 février 2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Le CESECC prend acte de la fixation des taux sus-évoqués pour l'exercice 2020.</p>
<p><u>PRUGETTU D' AVISU CESEC 2020-14</u> Relativu à u Bughjettu Primitivu 2020 <u>PROJET AVIS CESEC 2020-14</u> Relatif au Budget Primitif 2020, 11 février 2020 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Le CESEC apprécierait que soit transmis et examiné, comme le sont le rapport sur le développement durable et le rapport sur l'égalité femmes/hommes, un rapport sur l'évaluation des politiques publiques. Enfin, le CESEC, conscient du défi à relever que représente la mise en place de la collectivité de Corse, tant sur le plan des politiques publiques et que sur le plan organisationnel, considère que sur ce dernier point il est un aspect sur lequel il sera nécessaire d'accorder une attention tout aussi particulière : oeuvrer au développement du sentiment d'appartenance à une même collectivité, notamment des agents de la CdC.</p>



SEGUIMENTU DI E MUZIONE DI L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ
 SUIVI DES MOTIONS DE L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ
 ANNU 2020 / ANNEE 2020

19 muzione

INTITULATI INTITULES DES MOTIONS Motion (numéro, date, liens hypertexte)	SINTESI MUZIONI SYNTHESE DES DELIBERATIONS	NUTIFICAZIONI LETTRES DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
IMPIEGU – INSERZIONE PROFESSIONALE / EMPLOI – INSERTION PROFESSIONNELLE				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>6 FERRAGHJU DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2 /20 dipusata da Alexandra</u> <u>BISCHOF</u></p>	<p>Politique d'accompagnement et d'insertion professionnelle</p>		<p><i>Risposta da Pierre SAVELLI, u 6 di</i> <i>frivaghju di u 2020</i></p>	
PATRIMONIU / PATRIMOINE				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>8 D'OTTOBRE DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/29 dipusata da Ella FILIPPI</u></p>	<p>Inventaire et constat de l'état des oeuvres d'art en possession de la Collectivité de Corse</p>	<p><u>Josephha GIACOMETTI-PIREDDA,</u> <u>Conseillère exécutive</u> <u>Copie : L.PEKLE, DGA</u></p>		
CULTURA / CULTURE				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>8 D'OTTOBRE DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/034 dipusata da u gruppu</u> <u>Ghjuventù Paolina</u></p>	<p>Création d'un musée des arts insulaires en Corse</p>	<p><u>Josephha GIACOMETTI-PIREDDA,</u> <u>Conseillère exécutive</u> <u>Copie : L.PEKLE, DGA</u></p>		

<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>8 D'OTTOBRE DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/27 dipusata da Jean-Alain</u> <u>TARELLI</u></p>	<p>Scrizzione di e radiche cristiane di a Corsica à a Cullettività di Corsica</p>			
SALUTE / SANTE				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>8 D'UTTROVI DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/28 dipusata da Alexandra</u> <u>BISCHOF</u></p>	<p>Politique de lutte contre les stupéfants</p>	<p>Bianca FAZI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Lauda GUIDICELLI - Conseillères exécutives Copie : JF CUBELLS, L. PEKLE, MP SIMONI-FAZI - DGA</p>		
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>6 DI FRIVAGHJU DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/22 dipusata da Pierre- Joseph</u> <u>PAGANELLI</u></p>	<p>SOUTIEN AU PERSONNEL DU CENTRE HOSPITALIER DE SARTÈ</p>			
LINGUA CORSA / LANGUE CORSE				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>8 D'OTTOBRE DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/30 dipusata da Maeva</u> <u>OTTAVY</u></p>	<p>Prise de postes bilingues au sein des écoles de Corse</p>	<p>Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Saveriu LUCIANI - Conseillers exécutifs Copie : JF CUBELLS, DGA, Julie BENETTI, Rectrice de Corse</p>		
AMBIENTE / ENVIRONNEMENT				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>8 D'OTTOBRE DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M8/31 dipusata da u gruppu</u> <u>Ghjuventù Paolina</u></p>	<p>Rejets des fumées polluantes des navires dans les infrastructures portuaires corses</p>	<p>Jean BIANCUCCI, Président AUE Copie : Vanina BORROMEI- Présidente OTC, Jean-François SANTONI - Directeur OTC François SARGENTINI - Président OEC, Jean-Michel PALAZZI - Directeur OEC Michel GAUDEAU-PACINI, DGA</p>		
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>6 DI FERRAGHJU DI U 2020 Motion</u> <u>2020/ M2 /23 dipusata da u gruppu</u> <u>Ghjuventù Paolina</u></p>	<p>Protection des Espaces Remarquables ou Caractéristiques littoraux</p>			

SUCIALE / SOCIAL

<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>Motion 2020/M2 /16 dipusata da u</u> <u>grupp u Custruimu l'Avvene</u></p>	<p>Précarité étudiante IFSI et INSPE</p>		<p>Risposta da Marc-Paul LUCIANI u 9 di marzu di u 2020</p>	
--	---	--	---	--

ACCONCIU DI U TERRITORIU / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>2 DI LUDDU DI U 2020 Motion</u> <u>n°2019/M2/23 dipusata da Florian</u> <u>DELLA TOMASINA</u></p>	<p>Création d'une liaison ferroviaire BASTIA-BUNIFAZIU</p>			
--	---	--	--	--

EDUCAZIONE, INSIGNAMENTU SUPERIORE, RICERCA, FURMAZIONE PRUFESSIUNALE - EDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE, FORMATION PROFESSIONNELLE

<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 6 DI</u> <u>FARRAGHJU DI U 2020 Motion 2020/</u> <u>M2 /18 dipusata da Pascal ZAGNOLI</u></p>	<p>Réorganisation du réseau CANOPE</p>			<p>Sujet repris dans une motion AC (n°2020/01/11)</p>
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>U 2 DI LUDDU DI U 2020 Motion</u> <u>n°2020/M2/24 dipusata da Jean-Alain</u> <u>TARELLI</u></p>	<p>Possibilité d'accès au CDI pour les assitants d'éducation (AED) en collège et lycée</p>			
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>2 DI LUDDU DI U 2020 Motion</u> <u>n°2019/M2/26 dipusata da Pierre-</u> <u>Joseph PAGANELLI</u></p>	<p>Crise du logement à l'Université de Corse pour la rentrée 2020</p>			

<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>8 D'UTTOBRE DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/33 dipusata da u gruppu</u> <u>Ghjuventù Paolina</u></p>	<p>Instauration d'un cours d'éducation sociale dans les collèges et lycées</p>	<p>Joseph GIACOMETTI-PIREDDA, Conseillère exécutive Copie : DGS, JF CUBELLS - DGA</p>		
PRIGIUNERI - PRISONNIERS				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>6 DI FARRAGHJU DI U</u> <u>2020 Motion N° 2020/M2 /17 dipusata</u> <u>da Livio Leandri</u></p>	<p>Accessu à i pruduzzioni di Canope in i prighjò di Corsica</p>			
SVILUPPU ECUNOMICU - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>6 DI FERRAGHJU DI U 2020 Motion</u> <u>2020/M2/19 dipusata da Michel</u> <u>PERETTI</u></p>	<p>Lancement d'une ambitieuse campagne d'information et de sensibilisation aux Pass Numériques</p>			
VIULENZE - VIOLENCES				
<p><u>SESSIONI URDINARIA DI U 2020</u> <u>U 2 DI LUDDU DI U 2020 Motion</u> <u>n°2020/M2/25 dipusata da u gruppu</u> <u>Custruimu l'Avvene</u></p>	<p>Réaction au mouveement #Iwas</p>			



**SEGUIMENTU DI E MUZIONE DI L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ
 SUIVI DES MOTIONS DE L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ
 ANNU 2021 / ANNEE 2021**

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	NUTIFICAZIONI LETTRÉS DE NOTIFICATION Date de transmission auprès des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
ADATTAZIONE DI E NORME GHJURIDICHE / ADAPTATION DES NORMES JURIDIQUES				
<p>N° 2021/M2/42 MUZIONI (CÙ DUMANDA D'ESAMI PRIURITARIU) DIPUSITATA DA : PIERRE-JOSEPH PAGANELLI PÀ U GRUPPU « GHJUVENTÙ NAZIUNALISTA » È PASCAL ZAGNOLI PÀ U GRUPPU « CUSTRUIMU L'AVVENE » Adopée à l'unanimité</p>	<p>Décrets relatifs au traitement de données personnelles au sein de trois fichiers de police et portant atteinte aux libertés fondamentales</p>			
<p>N° 2021/ M2 /43 MUZIONE DIPUSITATA DA ALEXANDRA BISCHOF A NOMU DI U GRUPPU GHJUVENTU NAZIUNALISTA Adoptée, 1 amendement</p>	<p>Situation foncière de la Corse</p>	<p><u>Notification Jean Biancucci, copie DGA et AUE (29/01/2021)</u></p>		

<p>N°2021/M2/40 <u>MUZIONI</u> DIPUSITATA DA : Pascal ZAGNOLI PÀ U GRUPPU « CUSTRUIMU L'AVVENE Adoptée à l'unanimité</p>	<p>Installation du drapeau Corse, et du drapeau Européen, sur la façade du Palais Lantivy.</p>	<p><i><u>Notification Jean Pinelli, S/c DGS, copie secrétaire générale (01/02/2021)</u></i></p>		
CULTURA / CULTURE				
<p>N° 2021/M2/41 <u>MUZIONI</u> (CÙ DUMANDA D'ESAMI PRIURITARIU) DIPUSITATA DA : Cyril Peres Cesari PÀ U GRUPPU « CUSTRUIMU L'AVVENE » Adoptée à l'unanimité</p>	<p>Prolongation et revalorisation des Pass'Culture</p>	<p><i><u>Notification Josepha Giacometti-Piredda, copie DGA (29/01/2021)</u></i></p>	<p><i><u>Réponse reçue le 03/03/2021</u></i></p>	
SALUTE / SANTE				
<p>N° 2021/ M2/44 <u>MUZIONI</u> (CÙ DUMANDA D'ESAMI PRIURITARIU) DIPUSITATA DA : LISANDRU BIZZARI PER U GRUPPU « GHJUVENTÙ NAZIUNALISTA » Adoptée à l'unanimité</p>	<p>Création d'une équipe médicale mobile afin de réaliser des campagnes de tests et de vaccins en zone rurale</p>	<p><i><u>Notification Bianca Fazi, copie DGA (29/01/2021)</u></i></p>	<p><i><u>Eléments de réponse - point vaccin du 6 janvier 2021</u></i></p>	
<p>N° 2021/ M2 /48 <u>MUZIONE DIPUSITATA DA</u> ALEXANDRA BISCHOF A NOMU DI U GRUPPU GHJUVENTU NAZIUNALISTA Retirée</p>	<p>Mise en place d'un Observatoire de la Santé</p>			
LINGUA CORSA / LANGUE CORSE				

<p>N° 2021/ M2 /35 <u>MUZIONI</u> (CÙ DUMANDA D'ESAMI PRIURITARIU) DIPUSITATA DA : Alexia Villanova Adoptée à l'unanimité</p>	<p>Rinforzu di u bilinguisimu à a Cullittività di Corsica</p>	<p><u>Note DGS, copie Saveriu Luciani, Catherine Istria, DGA (01/02/2021)</u></p>	<p><u>Eléments de réponse provisoires (</u> <u>projet en cours)</u></p>	
<p>N° 2021/M2 /47 <u>MUZIONI CÙ DUMANDA D'ESAMI</u> <u>PRIURITARIU</u> DIPUSITATA DA : U GRUPPU « CUSTRUIMU L'AVVENE » Adoptée à l'unanimité</p>	<p>Missa in piazza d'una certificazioni in lingua Corsa pà i niveddi B2 è C1 a u culleghju è a u liceu.</p>	<p><u>Notification J.M Blanquer, copie: S. Luciani, DGA Cubells</u></p>		
PRIGIUNERI - PRISONNIERS				
<p>N° 2021/M2/45 <u>MOTION AVEC DEMANDE</u> <u>D'EXAMEN</u> <u>PRIORITAIRE</u> DEPOSEE PAR : Camille MARTELLI VICE PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEA DI A GHJUVENTÙ AU NOM DES « GROUPES GHJUVENTU PAOLINA » ; « GHJUVENTU NAZIUNALISTA » « CUSTRUIMU L'AVVENE » ; « GHJUVENTU NAZIUNALISTA » Adoptée à l'unanimité</p>	<p>Retrait du statut de "détenu particulièrement signalé" pour Alain Ferrandi et Pierre Alessandri</p>			<p>Cf.délib AC transmise au Ministère, correspondant à cette demande</p>
GIUVENTÙ / ATTIVITÀ SPURTIVE - JEUNESSE / SPORTS				

<p>N° 2021/ M2 /38 <u>MUZIONI</u> (CÙ DUMANDA D'ESAMI <u>PRIURITARIU)</u> DIPUSITATA DA : U GRUPPU « <u>Ghjuventù Paolina</u> » Retirée</p>	<p>Aide à la création d'équipes féminines dans les sports exercés sur l'île</p>	<p>Lauda Giudicelli</p>		
<p>N° 2019/M2/37 <u>MUZIONI</u> (CÙ DUMANDA D'ESAMI <u>PRIURITARIU)</u> DIPUSITATA DA : Florian DELLA TOMASINA, « micca scrittu » Retirée</p>	<p>Promotion et recrutement de juges et arbitres régionaux</p>	<p>Lauda Giudicelli</p>		
VIULENZE - VIOLENCES				
<p>N° 2021/ M2 /36 <u>MUZIONI</u> CÙ DUMANDA D'ESAMI <u>PRIURITARIU</u> DEPOSEE PAR : Jean-Philippe CASALTA, Non Inscrit Adoptée, 1 amendement</p>	<p>Soutien aux élus victimes de graves incivilités en ce début d'année</p>			
<p>N° 2021/ M2 /46 DIPUSITATA DA U GRUPPU « Custruimu l'avvene » Adoptée</p>	<p>Sustegnu à i ghjovanni intruti ind'a prifittura d'Aiacciu u 22 di Farraghju di u 2021</p>			
SEGUITAMENTU AMMINISTRATIVU - SUIVI ADMINISTRATIF				
<p>N° 2021/ M2 /39 <u>MUZIONI</u> DIPUSITATA DA : Liviu Leandri PÀ U GRUPPU « CUSTRUIMU L'AVVENE » Adoptée à l'unanimité</p>	<p>Suivi des motions et des travaux de l'Assemblea di a Giuventù</p>	<p><u>Note DGS (01/02/2021)</u></p>	<p><u>Eléments de réponse donnés par J.Biancucci en séance -21/01</u></p>	



SEGUIMENTU DI E DUMANDE A BOCCA DI L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ
 SUIVI DES QUESTIONS ORALES DE L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ
 ANNU 2020 / ANNEE 2020

17 dumande a bocca

INTITULATI INTITULES DES QUESTIONS (numéro, date, lien hypertexte)	UGHJETTI OBJETS	RISPOSTE DATES REPONSES des autorités, des services, des bénéficiaires (liens hypertexte)	USSERVAZIONI OBSERVATIONS
ADATTAZIONE DI E NORME GHJURIDICHE / ADAPTATION DES NORMES JURIDIQUES			
<u>QUISTIONI URALI n°2020/ M2/ 19 DIPUSITATA DA BARBARA PIANELLI-BALISONI Micca scritta A L'ATTINZIONI DI U PRISIDENTI DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA</u>	Novi abilitazioni attribuiti a u PADDUC dà à leghji ELAN		
<u>QUISTIONI URALI n° 2020 /M2/23 DIPUSITATA DA JEAN-PHILIPPE CASALTA, A DESTINAZIONI DI U PRESIDENTI DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA</u>	Du renouveau dans la gestion informatique des collectivités	<u>Réponse écrite</u>	
<u>QUISTIONI URALI n° 2020/M2/17 DIPUSITATA DA JEAN-PHILIPPE CASALTA, A L'ATTINZIONI DI U PRESIDENTI DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA</u>	Amministrazioni trasparenti : Da a teuria à a pratica		
PARIMONIU / PATRIMOINE			
<u>QUISTIONI URALI n°2020/ M2/20 DIPUSITATA DA LIVIO LEANDRI à nomu di u gruppu « CUSTRUIMU L'AVVENE »</u>	Restauration du couvent d'Orezza		
CULTURA / CULTURE			

<p>QUISTIONI URALI n° 2020/ M2/ 22 DIPUSITATA DA LUCIA ARRIO à nomu di u gruppu « Custruimu l'Avvene »</p>	<p>Sviluppu di a stampa corsa / développement de la presse écrite corse</p>		
AMBIENTE / ENVIRONNEMENT			
<p>N° 2020 / M2/30 QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA LIVIU LEANDRI À nomu di u gruppu « Custruimu l'Avvene »</p>	<p>Impact des navires de croisières</p>		<p>Attente d'une réponse écrite (PCE)</p>
<p>N° 2020 / M2/ 33 QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA Alexia Villanova À nomu di u gruppu « Custruimu l'Avvene »</p>	<p>Impératifs environnementaux et effectivité des « clauses environnementales » et « d'éco conditionnalité » dans les marchés et les dispositifs d'aides de la Collectivité de Corse.</p>		
<p>N° 2020 / M2/ 32 QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA ELLEA FILIPPI A NIOMU DI U GRUPPU GHJUVENTU NAZIUNALISTA</p>	<p>Conformité des documents d'urbanisme a PADDUC et recours en justice de la CdC</p>	<p>Réponse de Jean Biancucci</p>	
ACCONCIU DI U TERRITORIU / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
<p>N° 2020 / M2/ 28 QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA FLORIAN DELLA TOMASINA</p>	<p>Création d'une ligne ferroviaire entre BASTIA et BUNIFAZIU</p>	<p>Réponse de Vanina Borromei</p>	
EDUCAZIONE, INSIGNAMENTU SUPERIORE, RICERCA, FURMAZIONE PROFUSSIONALE - EDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE, FORMATION PROFESSIONNELLE			
<p>QUISTIONI URALI n° 2020/M2/ 21 DIPUSITATA DA MARINA MASSIANI À nomu di u gruppu « Custruimu l'Avvene »</p>	<p>Sécurité et entretien des bâtiments scolaires</p>		
SVILUPPU ECUNOMICU - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE			

<p><u>QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA MICHEL PERETTI</u> <u>À nomu di u gruppu « GHJUVENTU DI U CENTRU DRITTU »</u></p>	<p>Les modalités de contrôle d'éligibilité du tarif résident dans le transport aérien</p>	<p><u>Réponse de Saveriu Luciani</u></p>	
<p><u>N° 2020 / M2/ 29 QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA LISANDRU BIZZARI à nomu di a Cumissioni Sviluppo Economicu, Trasporti, Affari Europei</u></p>	<p>Marque CORSICAMADE et valorisation des circuits courts.</p>		
<p><u>N° 2020/M2/ 27 QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA MICHEL PERETTI</u> <u>À nomu di u gruppu « GHJUVENTU DI U CENTRU DRITTU »</u></p>	<p>Le déploiement de la 5G</p>	<p><u>Réponse du Président du Conseil exécutif</u></p>	
<p><u>SIDUTA DI U 2 DI LUDDU DI U 2020 n°2020/M2/23 QUISTIONI URALI DIPUSATA DA LUIGGI DELOGU A NOMU DI U GRUPPU "CUSTRUIMU L'AVVENE"</u></p>	<p>Réflexion sur le modèle touristique actuel et futur</p>	<p><u>Réponse Nanette Maupertuis</u></p>	
<p><u>QUISTIONI URALI n°2020/M2/18 DIPUSITATA DA MICHEL PERETTI</u> <u>À nomu di u gruppu « GHJUVENTU DI U CENTRU DRITTU »</u> <u>A L'ATTINZIONI DI A PRISIDENTI DI L'UFFIZIU DI TRASPORTI DI A CORSICA</u></p>	<p>Conséquences concurrentielles et soutenabilité financière de la compagnie maritime régionale</p>		
<p>VIULENZE - VIOLENCES</p>			

N° 2020 /M2/31 QUISTIONI URALI
DIPUSITATA DA ALEXANDRA
BISCHOF PA U GRUPPU
GHJUVENTU
NAZIUNALISTA, A L'ATTINZIONI
DI U PRESIDENTI DI U CUNSIGLIU
ESECUTIVU

**Mise en œuvre d'un Observatoire territoriale contre les violences
faites aux femmes**

NUMERICU / NUMERIQUE

N° 2020 /M2/26 QUISTIONI URALI
DIPUSITATA DA JEAN-PHILIPPE
CASALTA, A L'ATTINZIONI DI U
PRESIDENTI DI U CUNSIGLIU
ESECUTIVU

Puntu Corsica o un nomu di duminiu nustrali

Réponse du Président du Conseil exécutif